**RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LES ARCHIVES DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET POLITIQUES**

Le mardi 21 août 2013 s’est ouvert, au Centre d’Approvisionnement et de Distribution de Produits de Pêche (CADIPP) de Ouagadougou, un séminaire de formation sur les archives des organisations syndicales et politiques, organisé par la CGT-B avec l’appui technique et financier des fondations Gabriel Péri et Rosa Luxemburg.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par cinq allocutions :

La première a été livrée par les initiateurs du projet, à savoir **Lazare KI-ZERBO et Dragoss OUEDRAOGO**. Ils sont partis des mobilisations des organisations syndicales et politiques, des regroupements stratégiques collectifs, de même que des luttes populaires pour montrer que les archives constituent un riche héritage et un patrimoine à préserver, un moyen de construire la citoyenneté. Pour les organisations syndicales et politiques, il s’agira d’inventorier puis de rassembler les archives (bulletins, tracts, uniformes et tout autre objet digne d’intérêt), de collecter des témoignages des acteurs sans perdre du temps parce que nombre d’eux sont des personnes âgées, de finaliser le projet et de le mettre en œuvre en s’appuyant sur des centres et personnes ressources.

La seconde a été celle de **Chrystel LE MOING**, représentante de la Fondation Gabriel Péri. Présentant la fondation, Mme Chrystel a indiqué qu’elle a été créée par le PCF pour contribuer aux débats publics, d’une part, et, d’autre part, pour valoriser les archives du monde ouvrier et du communisme.   
L’organisation mène des activités à l’international et particulièrement en direction de l’Afrique. Dans ce cadre, elle apporte son soutien à des organisations qui œuvrent à l’émancipation humaine, ainsi qu’aux travaux universitaires ; par ailleurs, la Fondation organise tous les deux ans un colloque international sur les questions africaines à Dakar. C’est, du reste, à l’occasion d’un de ces colloques qu’elle a fait la connaissance de la CGT-B à travers son représentant. C’est donc avec plaisir qu’elle a accueilli la sollicitation de Jean-Bernard et de Lazare pour le soutien au projet dont le présent séminaire constitue une sorte de lancement. La représentante de la Fondation a terminé son intervention en recommandant la mise en place d’un comité de pilotage à Ouagadougou pour envisager la mise en œuvre du projet avec d’autres partenaires.

La troisième intervention a été présentée par **Mme KORSAGA**, représentante du Directeur Général du Centre National des Archives. Après avoir remercié la CGT-B et ses partenaires pour l’invitation et pour le choix du thème, elle a fait l’historique du CNA, avant de présenter les cadres juridique et réglementaire de l’institution, son organisation et le bilan des activités qu’elle a conduites. Il ressort de son intervention que le CNA a entrepris l’élaboration d’une politique nationale des archives dont les plans d’action attendent d’être validés, qu’elle a organisé et organise des activités multiformes qui ont renforcé sa visibilité et qu’elle entretient des relations avec divers partenaires au plan national et international. Elle a terminé en évoquant les difficultés auxquelles l’institution est confrontée et qui se résument en insuffisance de locaux et de personnel, et la faiblesse des crédits qui lui sont alloués et les efforts fournis par les autorités ces dernières années se traduisant par l’ouverture d’une filière archives à l’ENAM, l’insertion de la fonction archives dans l’organigramme-type des ministères et institutions et un accroissement relatif des crédits consacrés aux archives.

À sa suite, **Mme OUEDRAOGO Mamata** a, au nom du secrétaire général de la Commission Nationale pour l’UNESCO, remercié les organisateurs pour l’invitation et pour la marque de confiance placée en la Commission. Elle a souligné la pertinence du thème et l’importance des archives pour les organisations, les services et les nations. Elle a fait part des difficultés et initiatives de la commission en matière d’archives et assuré la CGT-B de l’accompagnement de la Commission et même de l’UNESCO notamment dans le cadre d’un programme de participation destiné aux États et qui peut l’aider dans la numérisation des documents.

La cérémonie d’ouverture a pris fin avec le mot d’ouverture prononcé par **Tolé SAGNON**, secrétaire général de la CGT-B. Après avoir souhaité la bienvenue aux promoteurs, à la représentante de la Fondation Gabriel Péri et au professeur Wolikow, il a exprimé les remerciements aux partenaires pour leur appui qui a permis la tenue du séminaire. Abordant la question des archives, il a relevé les difficultés à constituer et à conserver l’importante documentation dont disposent les organisations et qui est constituée de documents audiovisuels, écrits et numériques. Il a cité notamment les problèmes de choix des documents à archiver, des méthodes et lieux de conservation, de temps et de moyens financiers. Il a émis le souhait que le séminaire aboutisse à une meilleure compréhension de la notion d’archives.

Après une petite suspension, une première séance a permis à différents intervenants de faire l’état des lieux sur les archives des organisations.

Auparavant, Lazare KI-ZERBO, un des initiateurs du projet que sous-tend le séminaire, a donné des informations sur l’initiative du projet et sur une enquête préliminaire qu’il a conduite auprès des partis politiques. Il a indiqué que c’est avec deux autres ressortissants burkinabè en France qu’ils ont conçu le projet à savoir Abdoul Dragoss OUEDRAOGO et Jean-Bernard OUEDRAOGO et que la question des archives se pose en termes de défi de la transmission au profit des acteurs d’hier et d’aujourd’hui, de la mémoire collective et des historiens.

À sa suite, le secrétaire général de la CGT-B a souligné que la question des archives constitue un véritable casse-tête pour les organisations de la société civile en général et pour les organisations syndicales en particulier, cela d’autant que l’histoire mouvementée du pays a généré une quantité importante de documents qui se trouvent conservés initialement dans les domiciles des responsables. Le problème est encore plus complexe pour les structures décentralisées avec les nombreuses pertes liées aux affectations. À tout cela, il faut ajouter les saisies opérées sur les documents par les forces de l’ordre dans les domiciles et dans les sièges des organisations.

Au regard de ces difficultés, la Confédération accueille très favorablement l’initiative et nourrit l’espoir qu’un esprit unitaire pourra être construit autour de la question.

La parole a ensuite été donnée à deux anciens militants du MLN du professeur Joseph KI-ZERBO : Mrs **Henri GUISSOU** et **Hyacinthe SANDWIDI** ont évoqué la vie du parti dans les phases de sa vie clandestine puis légale. Il ressort de leurs interventions que sur la première phase de la vie du parti, les archives se trouvent surtout dans la tête des responsables ; par contre, sur la deuxième phase, il existe quand même des documents qui se trouvent malheureusement dispersés chez les responsables.

Le dernier intervenant a été le professeur **Serge WOLIKOW**. S’appuyant sur l’état des lieux établi par les acteurs syndicaux et politiques, celui-ci a insisté sur la nécessité pour le mouvement ouvrier de gérer ses archives, surtout que d’autres tels que la police et la justice s’occupent toujours des archives des organisations. Cette gestion des archives par le mouvement ouvrier suppose l’accès aux archives d’État et la constitution de ses propres archives. Il a suggéré qu’une enquête préliminaire, puis rapprochée soit menée, que les enquêteurs soient formés, que les documents portent aussi sur les actions collectives, que sur l’implantation de l’organisation, sur les responsables et militants, sur la vie au travail, les modes de vie, etc. Il a indiqué que l’histoire du présent est importante en tant que moyen d’encadrer le travail des historiens, et qu’il est nécessaire de recourir aux archives orales pour écrire l’histoire populaire ou sociale. Comme outils documentaires, il a suggéré la construction de guides des sources, des inventaires, des tableaux de gestion et des archives numériques. Pour terminer, il a posé la nécessité de trouver une formule de partage des archives et de combiner différents types de chercheurs (chercheurs en sciences sociales, historiens, étudiants, militants).

La séance de l’après-midi a été consacrée à des échanges larges entre les participants. Dans leur ensemble, les intervenants ont salué l’initiative du projet, leur association au séminaire et souligné l’intérêt de la question des archives. Les échanges ont porté sur les faits historiques évoqués par M. GUISSOU, le besoin de formation pour les responsables, le vœu que l’ensemble du mouvement syndical puisse mettre en place une bibliothèque commune. Les échanges ont pris fin avec les conseils et recommandations formulés par **M. NERRIERE** et M. WOLIKOW qui, en réponse aux préoccupations soulevées autour de l’archivage, ont souligné l’intérêt d’aider les anciens et les responsables à écrire l’histoire de leurs parcours, la nécessité d’envisager des conventions indiquant les conditions de cession des archives tout en relevant les conséquences et les techniques de numérisation.

Les travaux de la deuxième journée ont débuté avec un exposé de**M. CISSE Ibrahim**, conservateur des archives à la retraite. Le conférencier a présenté l’histoire du CNA et des premiers archivistes avant de traiter, tour à tour, de l’organisation juridique des archives du Burkina notamment de la loi sur les archives, du rôle, de l’importance et de la gestion des archives.

L’exposé qu’il a présenté a fortement intéressé les participants qui lui ont soumis des questions relatives aux archives de l’armée, aux archives du pays qui se retrouvent à l’extérieur, à la confidentialité des archives, au rôle que peuvent jouer les nouvelles technologies dans la conservation des archives, aux possibilités de collaboration entre les CNA et les détenteurs d’archives privées, à la sécurité des archives au sein du CNA, à la destruction des archives qui s’opère dans de nombreuses administrations.

L’exposé et les réponses aux préoccupations exprimées par les participants ont fait ressortir les aspects suivants :

  Le CNA peut collaborer avec les détenteurs d’archives privées notamment pour le dépôt ou le traitement de leurs archives ; dans ce sens, il a indiqué que les archives personnelles de M. Albert Salfo BALIMA et du premier maire de Bobo sont en cours de traitement ;

  La bonne gestion des archives peut contribuer au développement d’un pays, d’une institution, d’un service ou d’une organisation ; a contrario, la mauvaise gestion des archives constitue un gâchis qu’il est courant de constater dans nos administrations avec les changements de responsables suivis de la mise à l’écart des documents et travaux des anciennes administrations ; sans compter une faiblesse de la volonté politique qui explique la pauvreté des archives nationales liée d’une part aux difficultés de rapatriement des archives nationales détenues à l’extérieur (malgré l’existence d’un inventaire de ces archives) et d’autre part à la mauvaise gestion des archives se trouvant dans les ministères et institutions ;

  Les archives constituent des moyens de développement de l’esprit patriotique, des sources de connaissances pour les utilisateurs aussi bien primaires que secondaires et un lieu de diffusion de la culture nationale ;

  La numérisation est une option intéressante pour une certaine catégorie d’archives mais la faiblesse de l’équipement informatique du pays et des ressources, le coût élevé des matériels informatiques militent en faveur d’un tri des archives à numériser ;

  Les archives de l’armée sont, en violation des textes, gardées dans les casernes ;

  Il est urgent de procéder à des contacts avec certaines personnalités qui ont marqué la vie politique, sociale ou économique comme messieurs GUISSOU ou SAGNON pour recueillir leurs témoignages et les archiver.

À la suite de M. CISSE, **M. TAMBOURA Djibrilou**, a exposé sur la gestion des archives et le traitement en vrac. Après avoir distingué les archives de la documentation et expliqué ce qu’est la numérisation, il a développé les points ci-après : le cycle de vie des archives, les outils de gestion des archives, la conservation des archives, les techniques de classement, le traitement du vrac complétés par des conseils pratiques à l’endroit de tous ceux qui vont s’engager à entreprendre une gestion de leurs archives.

L’exposé de M. TAMBOURA a été suivie de la projection d’un extrait de film sur des interviews réalisés à l’occasion des 20 ans d’un centre d’archives syndicales réalisé par un ensemble d’organisations syndicales et dont la mission première est de sauver les archives des organisations syndicales notamment la CFDT, FO/CGT et la CGT. Ledit centre dénommé CDMOT, devenu par la suite CHT, a ensuite été présenté par M. NERRIERE à travers notamment l’histoire de sa mise en place, sa composition, son fonctionnement, les soutiens dont il bénéficie, son personnel.

Les deux exposés ont aussi donné lieu à des échanges avec les séminaristes. Auparavant, la parole a été donnée à **M. Philippe OUEDRAOGO** qui après avoir présenté l’historique du PAI à travers les différentes phases de sa vie, a abordé la gestion des archives du parti dont la qualité a varié selon les époques. IL a terminé en indiquant que le PAI dispose d’archives mais que celles-ci sont dispersées.

Les échanges ont porté sur les changements de modes de classement éventuels, sur les avantages des TIC, sur la non implication des associations et des partis dans le fonctionnement du Centre des Archives de Nantes, sur les risques liés au financement du centre par les municipalités, sur les outils de gestion utilisés par le centre, sur l’apport financier des syndicats dans la vie dudit centre, sur les fondements de l’absence de volonté politique des autorités en matière d’archives, sur les conditions de travail et de traitement des professionnels des archives, sur certaines expériences de gestion des archives notamment à la Commission Nationale pour l’UNESCO, sur la mise à disposition des participants d’attestations de participation ainsi que des documents et images du séminaire, sur les liens entre les archives et les renseignements, sur la durée de conservation des archives.

À noter que M. NERRIERE a remis aux participants 20 CD du film portant sur le Centre de Nantes et des journaux que le comité d’organisation s’est chargé de répartir aux différentes organisations prenant part au séminaire.

Le séminaire a pris fin avec d’abord le mot des initiateurs qui ont exprimé leur satisfaction sur la tenue du séminaire, remercié la CGT-B pour la conduite de l’activité et noté quelques leçons des discussions, ensuite l’amendement et l’adoption du rapport de l’atelier et enfin le mot de clôture prononcé par le secrétaire général de la CGT-B. Celui-ci a dit l’honneur qu’éprouve la CGT-B pour avoir contribué à la réalisation et au succès du séminaire, succès lié entre autres à la participation de l’ensemble des organismes et organisations invités, à l’assiduité des doyens qu’il a salués. Il a assuré les participants de l’engagement de la CGT-B à donner une suite au séminaire et les a invités à s’intéresser à la suite qui lui sera donnée. Enfin, il a réitéré ses remerciements aux initiateurs et a souhaité un bon retour à tous les participants.

**Contexte :**

Le Burkina Faso est un pays enclavé d’Afrique de l’ouest situé en zone sahélo-saharienne, comptant 17 millions d’habitants. Son histoire est peu connue, pourtant elle se caractérise par la vigueur des luttes sociales et syndicales qui ont joué un rôle majeur dans la vie politique et l’histoire du pays. Le premier président a été renversé le 3 janvier 1966 par un mouvement social. Le Burkina a expérimenté de 1983 à 1987, avec l’arrivée au pouvoir de Thomas Sankara, un régime révolutionnaire, porté par les espoirs de la lutte pour l’indépendance. Les rapports conflictuels du régime avec les organisations politiques et sociales ont néanmoins abouti à leur interdiction. La clandestinité a donc marqué de façon fondamentale la pratique militante.

Dans les années 90, le régime de Compaoré légalise les partis et organisations de la société civile, mais la répression prend de nouvelles formes. Les mouvements de travailleurs, des étudiants et les grandes mobilisations pour la transparence dans l’affaire de l’assassinat de Norbert Zongo en 1998 et contre l’impunité des auteurs et commanditaires structurent la vie publique et alimentent une culture des luttes populaires particulière à la nation burkinabé. Elle reste toutefois peu connue et mal valorisée à l’intérieur comme à l’extérieur du pays.

Depuis les années 1990-2000, le régime politique burkinabé caractérisé par un fonctionnement clanique, et dont le président cherche à se maintenir au pouvoir, est en crise. En 2011, les mutineries et les manifestations de contestation sociale ont démontré l’ampleur du mécontentement qu’il suscite. Les conditions de vie sont difficiles pour les populations confrontées au renchérissement du coût de la vie, au chômage, à des dysfonctionnements multiples dans les secteurs de la santé, l’éducation, l’agriculture.

Le séminaire sur les archives populaires s’est tenu dans un contexte de tensions. Le vote de la loi autorisant la création du sénat en mai 2013 continue de susciter de vives oppositions et des mobilisations. Considéré comme inutile du point de vue institutionnel et représentant des dépenses que le pays ne peut se permettre, le sénat fait presque l’unanimité contre lui. Sa mise en place sert l’ambition du président de faciliter la modification de l’article 37 de la constitution qui lui permettrait de se représenter lors de l’élection présidentielle de 2015. Le futur sénat devrait être composé de 89 membres : 39 représentants des collectivités territoriales –principalement issu du CDP, parti au pouvoir-, élus au suffrage indirect, une douzaine de représentants de la société civile et 29 sénateurs nommés par le président.

Début août, la fermeture des cités et restaurants universitaires a engendré un mouvement social dans l’université contre cette mesure qui laissait dans le dénuement plusieurs centaines d’étudiants. Les manifestations ont été durement réprimées. 50 étudiants ont été emprisonnés pendant près d’un mois jusqu’à ce que la cour d’appel prononce fin août leur liberté provisoire. L’ensemble des partis d’opposition et des organisations de la société civile s’est mobilisé pour la réouverture des établissements et contre une justice perçue comme asservie au pouvoir exécutif.

Le projet des archives populaires prend une importance particulière dans ce contexte d’un pouvoir d’État qui accapare les richesses et met à son service l’ensemble des institutions depuis plus d’une vingtaine d’années. La patrimonialisation de l’État semble concourir à sa fragilisation. Les élites au pouvoir œuvrent dans la discrétion. Il en découle une absence de volonté politique de conservation d’une mémoire institutionnelle que ce soit dans l’administration publique ou dans les entreprises d’État. Ainsi l’écriture de l’histoire de la nation burkinabé ou l’élaboration de prévisions et de prospective deviennent problématiques. L’entretien et la valorisation des archives des OSP et des luttes collectives permettraient de construire une histoire sociale, du monde du travail et des luttes politiques qui conduirait certainement à appréhender de façon différente l’histoire du pays et son avenir.

**Une démarche collective au service d’une valorisation des luttes populaires et des organisations politiques et sociales :**

Organisé par la CGT-B (Confédération générale du travail du Burkina Faso), le séminaire a réuni plus d’une quarantaine de participants dont on peut souligner la diversité syndicale et politique. Il a bénéficié des interventions et de la participation du Centre national des archives du Burkina Faso et de la Commission nationale de l’Unesco.

La FGP, dont les préoccupations sur le sujet convergent avec celles des organisateurs, se félicite de l’initiative. Elle est intervenue à deux reprises, lors de la cérémonie d’ouverture et lors de la session de formation à la méthodologie des archives. Serge Wolikow, président du Conseil scientifique de la FGP, a insisté sur l’importance des archives produites par les organisations pour pouvoir faire l’histoire des mondes ouvriers et de leurs actions collectives. Des coopérations peuvent s’établir avec différents partenaires pour promouvoir la démarche des organisateurs burkinabés et inscrire le projet dans la durée.

Xavier Nerrière du Centre d’histoire du travail de Nantes, a présenté l’exemple de cette initiative locale pour la mémoire du mouvement ouvrier. Elle peut servir de source d’inspiration pour les acteurs burkinabés qui souhaitent à terme la création d’un centre d’histoire sociale et politique et d’une bibliothèque commune.

Les difficultés du projet ont été soulignées durant le séminaire. Elles tiennent d’abord à la précarité des OSP dont les moyens matériels sont limités, comme le démontre la promiscuité des sièges sociaux des centrales syndicales à la Bourse du travail. Leurs locaux quand elles en ont, ne permettent pas d’entreposer les archives dans de bonnes conditions.

Au plan national, M. I. Cissé, conservateur des archives nationales à la retraite, et Mme Korsaga, directrice des archives audio-visuelles et des unités techniques au CNA, ont souligné le manque de volonté politique pour valider les plans d’action de la politique nationale des archives élaborés par le CNA, les difficultés auxquelles l’institution est confrontée et qui se résument en une insuffisance de locaux et de personnel, et la faiblesse des crédits qui lui sont alloués.

Cependant, un effort commun peut être réalisé pour favoriser la collecte et la valorisation des archives. Cela suppose la mise en place d’un comité de pilotage au Burkina qui puisse rédiger une feuille de route avec des objectifs à court, moyen et long termes. Elle devra permettre de commencer le travail d’inventaire et de mise en commun, et ensuite de nouer des partenariats à la fois nationaux, régionaux et internationaux.

La FGP pourra accompagner le comité de pilotage dans l’effort de conception, l’appui méthodologique et la recherche de partenariats.